

## F2 oblitéré sur enveloppe

Enveloppe 11,8 x 9,4 cm

### Recto :

- **adresse** : Monsieur Henri Gavin  
Cure de  
Lonay  
près Morges

L'écriture est celle de Paul Eugène Gavin, père du destinataire Henri Gavin ; l'expéditeur était domicilié à Bulle ; le destinataire était dans sa 18<sup>ème</sup> année ; aux études à Lausanne, il logeait chez son oncle Louis Milliet, pasteur à Lonay ; d'où la sobriété de l'adresse

- **timbre 128** buste de Tell dentelé, violet

- 15 cts
- oblitéré Zürich Bahnhof 27.IV.19 – 7<sup>1</sup> (dimanche)

- **timbre F2** Helvetia assise dentelé, vert

- avec surcharge rouge : roue ailée avec hélice, sur 113
- 50 cts
- oblitéré Zürich Bahnhof 27.IV.19 – 7 (dimanche)
- spécialité 2.1.09: tache dans l'hélice
- le timbre F2 a été émis pour la ligne Zürich (Dübendorf) – Berne – Lausanne (Blécherette)
- le vol inaugural a eu lieu le mercredi 30 avril
- le timbre a été mis en vente le 25 avril, et utilisé sur des vols les 25, 26, 27, 28 et 29 avril
- les enveloppes transportées par avion ont reçu une oblitération Flugpost, qui manque sur cette enveloppe ; elle a donc vraisemblablement été transportée par train ; auquel cas, la taxe était de 15 cts, et le timbre F2 était de trop
- le tarif pour une lettre simple du 01.01.1918 au 31.12.1920 était de 15 cts
- 50 cts représentent la surtaxe aérienne
- tant la surcharge que l'oblitération sont authentiques
- les oblitérations sont de qualité moyenne

### Verso :

- oblitération Lonay (Vaud) 30.04.19

*établi par Jean-Louis Gavin le 20.02.2013, avec l'aide de M. Hermann Widmer*

---

<sup>1</sup> le lendemain lundi 28 avril 1919, la Conférence de la paix à Paris ratifiait la création de la Société des Nations (S.d.N.) avec siège à Genève